



### OBJET

Le bilan de compétences permet à une personne de faire un point sur sa vie professionnelle, d'analyser ses compétences, ses aptitudes et ses motivations. Il pourra aider à définir un projet professionnel cohérent ou valider un projet de formation.

### DESRIPTIF

La CCI est habilitée par le FONGECIF. Elle met en place un bilan en 3 étapes :

- un entretien individuel pour définir les besoins et présenter les conditions de déroulement ;
- une phase d'investigation qui permet d'analyser les aptitudes et les centres d'intérêts ;
- une conclusion, avec remise d'un document de synthèse, qui reprend le projet et définit les étapes envisagées de sa mise en œuvre. Les actions sont conduites, sauf exception, de manière individuelle.

### PUBLIC

Salariés ou demandeurs d'emploi.

### DELAI

### TARIF

1 200 € TTC 30 % à l'inscription, le solde dans les 8 jours suivant l'émission de la facture.

### PÉRIODE D'INTERVENTION

Au cas par cas.

### PARTENAIRE (S)

> **Contact** : Chambre de commerce et d'industrie des landes

Nathalie Bats - 06 07 32 42 35- 05 58 05 44 88 - [nathalie.bats@landes.cci.fr](mailto:nathalie.bats@landes.cci.fr)

Marie-Luce Ferry - 06 79 92 47 15 - 05 58 05 44 57 - [ml.ferry@landes.cci.fr](mailto:ml.ferry@landes.cci.fr)

Fax : 05 58 06 18 33 • [www.landes.cci.fr](http://www.landes.cci.fr)